Royaume du Maroc



Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire **Agence Urbaine de Taza**

PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE SMIA

Commune Rurale Smia

Note de présentation

Janvier 2016



Agence Urbaine de Taza





SOMMAIRE

I- Présentation de la commune de Smia	:	3
1- Situation géographique	:	3
2- Données naturelles	:	3
3- Evolution de la population du centre	:	4
4- Age de la population	;	4
5- Caractéristiques économiques	:	5
II-Présentation du centre de Smia	:	 6
1- Genèse et formation	:	6
2- Structure foncière	:	6
3- Morphologie et Typologie de l'habitat	:	6
4- superstructure et infrastructure du centre	:	7
5- Problématique de développement du centre	:	8
II- Principes et options d'aménagement	:	9
III- Projections démographiques et spatiales à	:	10
l'horizon de 2022		
1- Projections démographiques à l'horizon de 2024	:	10
2- Projections spatiales à l'horizon de 2024	:	11
IV- Occupation du sol	:	12



La présente note de présentation est un document qui synthétise les principes d'aménagement ainsi que les options d'aménagement pour l'établissement du projet du plan d'aménagement du centre de Smia commune rurale de Smia.

L'étude d'élaboration du plan d'Aménagement du centre de Smia est le fruit d'une convention de coopération (n° 10/2014 signée en 21 mars 2014) entre l'agence urbaine de Taza et la commune rurale de Smia.

L'objectif principal de cette étude est la recherche d'un outil efficace pour le développement du centre et la concrétisation de l'objectif gouvernemental en matière de développement rural.

I. Présentation de la commune Rurale de Smia

1. Situation géographique:

La commune rurale de Smia appartient à la province de Taza, cercle de Tahla. Située sur les routes provinciales n°5407 et n° 5426 elle s'étend sur une superficie de 257Km² et se compose de 27 douars suivant le recensement de 2004.

Elle est limitée:

- •Au Nord par la commune rurale de Bouchfaa et matmata ;
- •Au Sud par la C.R de Zrarda ;
- •A l'Est par les communes rurales de Bab boudir, Maghraoua et Tazarine ;
- •A l'Ouest par la commune urbaine de Tahla et la commune rurale de Ait Seghrouchene.

2. Données démographiques

Selon les résultats du RGPH 2004, la commune abrite environ 8099 habitants répartis sur 1333 ménages, soit une moyenne de 6.1 personnes/ménage. A noter aussi

et de l'An

que la commune a connu un taux d'accroissement important entre 1994 et 2004 et qui est à l'ordre de -0.2%.

La population du centre se caractérise par sa jeunesse, 64.10% de celle-ci se situent dans la tranche d'âge allant de 15 à 59 ans. Ces chiffres placent Smia parmi les centres les plus jeunes et suggèrent un potentiel de fécondité d'envergure.

L'importance de la tranche d'âge active nécessite la mise en place d'une structure économique importante. Et ce, afin de contribuer à remédier au phénomène du chômage

3. Age de la population :

La commune est constituée d'une population répartie comme suit :

- **58.2** % est une population active (15-59 ans).
- 19.8 % est une population âgée de (6-14 ans).
- 10.6 % des habitants ont moins de (6 ans).
- 11.3 % sont âgés de plus de 60 ans.

L'importance de la tranche d'âge active nécessite la mise en place d'une structure économique importante. Et ce, afin de contribuer à remédier au phénomène du chômage.

4. Caractéristiques économiques

L'analyse de la situation socio-économique de Smia révèle que cette commune rurale ne dispose pas d'une base économique solide qui pourra résoudre le problème du chômage local.

a. Agriculture

L'activité prédominante dans la commune se manifeste essentiellement dans l'agriculture (4410Ha), ceci se révèle bel et bien par la prépondérance des terrains agricoles et des plantations.

Elle répond aux besoins quotidiens des habitants par la production de différentes cultures essentiellement : céréales (289 Ha) légumes (646 Ha).

b. Commerce

Le commerce s'appuie principalement sur les recettes de quelques unités commerciales consacrées à l'alimentation générale, cafés, boucheries...etc.

c. Industrie

L'activité industrielle est presque inexistante et ne participe pas efficacement à l'évolution de l'économie locale, mis à part quelques huileries. C'est pour cela qu'elle ne permet pas de satisfaire les besoins des habitants en termes de revenues et d'emplois.

Cependant la commune connaît l'existence d'une activité industrielle de 3ème catégorie (Réparation autos, Soudeurs, menuisiers, tisserands, cordonniers et travaux de constructions).

d. Tourisme

Smia est dotée d'un paysage naturel particulier: Forêts naturelles (16230 Ha), montagnes caractérisées par une diversité biologique et écologique notamment sa proximité du barrage Bab louta, les grottes de kaouane, ifri ismagh, tabhirt et chara, ,.... Sont tous des aspects qui; en se réunissant ont fait de cette commune rurale une zone d'attraction touristique.

II- Présentation du centre de Smia

1. Genèse et formation:

La genèse du centre de Smia émane de l'inter influence de plusieurs facteurs historiques, naturels et humains, à savoir:

- Le positionnement stratégique près des routes provinciales n°5407et n°5426.
- La topographie et le climat de la zone.
- La diversité des modes et des matériaux de construction,
- L'hétérogénéité des capacités financières des habitants,

Sont tous des facteurs qui ont contribué de manière ou d'une autre à la création des structures spatiales diverses et hétérogènes.

4

et de l'Am

2. Structure foncière :

La structure foncière du centre est caractérisée par la prédominance des terrains privés 63%, le reste est constitué de terrains collectifs 36%. Outre ce facteur, plusieurs d'autres notamment l'aspect montagneux dominant, freinent l'extension urbanistique et découragent l'implantation des grands projets d'investissements, d'infrastructure et des équipements publics essentiels pour subvenir aux besoins de la population locale.

3. Morphologie et Typologie de l'habitat:

L'habitat dominant à Smia est de type Rural, utilisant des procédés traditionnels.

On note également la présence de l'habitat moderne utilisant d'autres matériaux nouveaux.

On note également la prédominance de l'habitat dispersé, et on assiste à l'existence de noyaux irréguliers, d'où la nécessité de contrôle et la gestion de l'expansion du cadre bâti.

4. superstructure et infrastructure du centre:

a. Equipements et services publics

Le centre de Smia compte un nombre limité d'équipements administratifs. Les secteurs d'enseignement est entre autre représenté mais nécessitent d'ample confortement en vue de répondre aux besoins réels de la population. Le facteur d'accroissement démographique naturel, les renforcements des rapports entretenus entre ce centre et la ville de Taza ainsi que les aspirations exprimées par les différents services et établissements publics, constituent la base pour les projections en la matière.

b. Equipements d'infrastructure

*Réseaux viaire: Le réseau de voirie est caractérisé par la prédominance des pistes qui sillonnent le territoire de la Commune caractérisé par une topographie accidentée et par la dispersion des douars. Seule les Routes provinciales n°5426 et n°5407 jouent un rôle dynamique et structurant.

*L'eau potable : le centre de smia dispose d'un réseau local d'eau potable couvrant 100%

*L'électricité : le taux de branchement au réseau d'électricité général est 98%.

*L'assainissement : En raison de l'absence du réseau d'assainissement, on fait recours au système des fosses septique avec tout ce qui s'en suit en termes de pollution de la nappe phréatique et de l'air.

*Les équipements publiques: Le centre dispose de :

- école primaire
- deux Mosquées
- cimetière.
- -centre de santé

5. Problématique de développement du centre:

La problématique du développement urbain du centre apparaît clairement dans les rapports d'interaction des différents problèmes liés aux aspects naturels, culturels et socio-économiques...etc. Ces problèmes qui entravent la croissance urbaine du centre et son épanouissement économique et social, se résument dans les aspects suivants :

- La faiblesse de la structure économique locale encourage l'émigration ;
- La sévérité des conditions climatiques ;
- L'insuffisance des équipements publics capables de répondre aux besoins de la population ;
- Existence de noyaux clandestins nécessitant des opérations de restructuration;
- L'absence d'homogénéité dans le paysage urbain du centre (habitat rural, habitat insalubre, habitat économique)
- Absence des équipements socioculturels par rapport aux besoins de la population.
- L'absence du réseau d'assainissement

Dans ce contexte de difficultés naturelles et de déficience économique, quelles sont les démarches à suivre et les visions à appliquer pour la mise en place d'un projet de développement en mesure de faire évoluer le centre de point de vue urbanistique et de façon durable et équilibré ?

NB: il est indispensable pour la préservation de la sécurité des habitants, de prendre en considération la nature et les risques topographiques dans chaque projet de construction en terme de :

- Stabilité du terrain, de la structure porteuse...etc.
- L'application des dispositions du règlement parasismique RPS 2000 aussi bien dans la phase de conception architecturale que dans la phase de calcul de structure.
- Toute construction est interdite dans les zones dangereuses des chaâbas.

III- Principes et options d'aménagement

Dans l'objectif de mettre en place un développement durable au niveau du centre de smia, un ensemble de principes ont été déterminés pour concevoir une vision globale d'aménagement et une vision future de développement, ainsi donc, le parti d'aménagement retenu se base sur les options suivantes :

- Favoriser l'extension urbanistique le long des Routes provinciales n°5407et n°5426 en créant des zones d'habitat en R+2 le long de la route avec une hiérarchisation de zoning en s'y éloignant.
- L'adoption d'un modèle urbanistique organique pour l'extension du centre qui ira en parfaite symbiose avec les constituants géographiques du centre, ceci concourra sans nul doute à réduire la dispersion de l'habitat qui caractérise le centre actuellement
- Le respect des spécificités du cadre bâti, ainsi que la préservation des terrains agricoles de haute qualité et les espaces boisés.
 - Assurer le principe de l'équilibre au niveau de l'affectation des différentes zones ;
- Création des zones réservées aux activités pour renforcer la structure économique du centre ;

- Création des équipements capables de répondre aux besoins de la population future du centre et son environnement immédiat (mosquée, maison de jeunes, foyer féminin, centre commercial...).
- Projeter un réseau viaire qui favorise la fluidité des différents déplacements urbains et assure l'accessibilité aux différentes zones projetées, de sorte à l'intégrer dans le contexte naturel et dans le « tissu urbain » existant tout en respectant les différentes composantes suivantes:
 - La topographie du site;
 - Les sentiers appropriés par les habitants ;
 - Le cadre bâti existant;

IV- Projections démographiques et spatiales à l'horizon de 2024 :

L'élaboration d'un plan d'aménagement découle d'un programme général traduisant les besoins de la population concernée. Ce programme résulte notamment de l'identification et la quantification des besoins en logements et équipements en fonction des scénarios possibles de développement urbain escompté.

Le développement de centre de smia ne dépend pas uniquement des indicateurs démographiques (le taux d'accroissement et le nombre de personnes par ménage), il est déterminé autant par l'importance des potentialités et contraintes du développement du centre que par la nature des rapports qu'entretient ce dernier avec son contexte socioéconomique et naturel.

1. Projections démographiques à l'horizon de 2024:

Les projections de la population du centre de Smia sont estimées à base d'un taux d'accroissement annuel de 2,4% qui est équivalent à celui enregistré dans la commune urbaine de TAHLA entre 1994 et 2004, ainsi qu'une taille moyenne des ménages égale à 6.

		1994	2004	2014	2016	2018	2020	2022	2024
Commune	Nombre habitants	8239	8099	10043	10525	11030	11559	12114	12696
	Nombre familles	1373	1333	1674	1754	1838	1927	2019	en2116

2. Projections spatiales à l'horizon de 2024:

EQUIPEMENT DE PROXIMITE		CRITERES DE PROJECTION Taux/ Nombre habitant		EXIST- ANT	A CREER		REMARQUES
					nombre Surface en m²		
Enseigne	Ecole primaire	1/8000	1	1	2	15321	-
ment	Collège	1/16000	-	=	1	8051	1-2
Santé	Centre de santé communale	1/30000	2	1	1	7946	<i>7</i> =
夏 奇德, 左上	Maison de jeune	1/20000	1	-	1	1651	-
	Foyer féminin	1/20000	1	-	1	2002	-
	Dar Taliba	-	1 34	<u>©</u>	1	1969	-
	Dar Talib	-	-	-	1	1418	
	Point de lecture	-	-	ā	1	2304	
	Equipement de sport	-	=	-	1	11214	-
Culte	Mosquées	12	2	2	2	5222	-
Espaces verts	Espaces verts	-	-	-	3	15882	-
Places	Places	-	-	20	4	7106	-
Sécurité	Gendarmerie	-	-	-	1	3671	=



Note de synthèse

Désignation	Existant (m2)	A créer (m2)	Superficies total (m2)
Economique	2	-	623148
Habitat mono-familial	(-	-	126625
Total	-	-	749773
			Equipements
Administratifs	1779	16147	15833
Enseignement	1374	14506	15880
Santé	1188	7946	9134
Socioculturels	2	9344	9344
Culte	566	1936	2502
Espaces verts	-	15882	15882
Terrains de sport	-	11214	11214
Halte routière	-	2558	2558
Total			82347
			Autres utilisation
Zone récréatif	y -	42785	42785
Réserve Agricole	×=	-	1049562
Zone d'activité	-	29112	29112
Réserve de boisement		18276	18276
Total	-	-	1139735
Places	-	7106	7106 de l'Aménage
Parkings	-	5074	4245 Agence
Total périmètre	198.320 Ha		